

Compte-rendu de la région régionale F3SCT Île de France - 19 juin 2023 sur le déménagement du CFA de Maisons-Laffitte

En présence de :

- Pour l'administration : M. Beaussant (DRIAAF), M. Hemery (SRFD), Mme Richard (adjointe SRFD), M. Clavel (ISST), M. Guy (Directeur EPL St Germain en Laye),
- Pour l'Élan Commun : Tony Dos Santos (*secrétaire de l'instance*), Claire Pinault, Fathia Lounici, Maribel Lacoste, Maryse Angles, Cyrille Noël, Clément Trédaniel et Delphine Oriol convoquée en tant qu'experte.

Après un rappel de la situation par M. Hemery, nous avons interrogé l'administration sur 4 thématiques précises. Voici les réponses et engagements obtenus :

1. La Communication aux usagers et externe :

- Infos aux parents et aux maîtres d'apprentissage : mail + courrier envoyé le 5 juin,
- **Site internet dont fiches de formations à mettre à jour.**

2. La Logistique du déménagement :

- « Re » - **préciser le rôle et les missions du coordinateur du déménagement, et en informer la communauté éducative .**
- Présences en juillet :
 - . service administratif : présence jusqu'à départ en vacances, variable suivant le tableau de permanence,
 - . **service formation : jusqu'au 13 juillet suivant planning réunion à présenter,**
 - . venue du cabinet *Ergotec* le 10 juillet sur ML (engagé pour mesurer l'impact de ce déménagement sur les conditions de travail).
- Déménagement repoussé à la mi-août, ce qui permettra d'apporter directement les cartons et mobiliers dans les salles du CFA, actuellement en rénovation.
- Gestion des cartons : le prestataire ne les a pas encore fourni...
 - . **proposition d'utiliser les cartons stockés à Saint Germain suite aux travaux dans le CFA.**
 - . **chacun fera ses cartons (sauf agent en situation handicap mais présence demandée).**
 - . **procédure de gestion de la destination des cartons à communiquer (propriétaire et salle de destination).**

3. L'Installation en septembre pour les personnels et les apprentis :

- Évolution des fiches de poste :
 - . **pour les administrat.ves : une réunion doit être mise en place sous les 15 j,**
 - . **pour les formatrices et formateurs : M. Guy termine les fiches de service, et les diffuse en fin de semaine.**

- Engagement de M. Hemery, SRFD, et M. Guy sur aucune suppression d'emploi.

- Gestion de la restauration des apprentis : embauche d'un cuisinier sur contrat lycée, financé par le reversement des pensions des apprentis (flux d'environ 50 apprentis supplémentaires / midi). Réflexions EPL à poursuivre sur la possibilité de 2 services le midi (indépendamment de l'arrivée du nouveau chef cuisine).

- Possibilité à étudier de modifier le planning de rentrée des apprentis, afin de permettre une installation sereine des collègues avant l'arrivée des apprentis (à discuter en interne).

- Emplois du temps type des 2 sites gardés à harmoniser : préciser les horaires d'arrivée des apprentis (à valider au CA).

- Désamiantage du CFA en cours, attente de l'autorisation administrative pour rentrer dans le bâtiment. Obtention d'un suivi via un GT, issu de la CoHS.

- Surface de certains bureaux en-dessous des préconisations : C'est la région qui décide mais il est vivement encouragé de le signaler lors des rencontres à l'automne avec le cabinet Ergotec.

- TP au centre équestre de ML (réflexions en cours) :

. planification des TP à finaliser, sans doute sur 1 journée entière,

. repas apportés par 1 AE (à recruter) ou externalisation,

. comptabilisation du temps de transport des apprentis et formatrices à caler : sur temps de travail (dans les 35h) ou en dehors ? - Attention au financement d'Ocapiat qui n'acceptera sans doute pas une diminution des heures d'enseignement.

- Serveur informatique de ML :

. les informaticiens doivent évaluer et effectuer la procédure de migration du serveur et préciser si un seul serveur commun CFA pourra être opérationnel, avant le 4 juillet.

. Indiquer comment les personnels de ML pourront accéder aux données informatiques pour les journées entre le 5 juillet et les départs en vacances des personnels ?

- Définir précisément les membres du Comité de pilotage : publication avant 10 juillet.

4. Le « futur » bâtiment EPL :

- Étude en cours par les services du Conseil régional sur la base d'un bâtiment préfabriqué avec 5 salles modulaires (attente du dépôt de la demande du permis de construire et du vote du financement par commission permanente du Conseil régional). Les finalités des locaux quant à l'utilisation peuvent encore évoluer si besoin.

- Accord oral de l'inspectrice des sites pour l'installation du bâtiment ;

- Calendrier des travaux impossible à élaborer actuellement.

Il s'agit bien globalement d'un nouveau projet qui impliquera l'ensemble des personnels de l'EPL dès la rentrée de septembre, et ce pour plusieurs années encore. **Nous demandons que des efforts soient fait pour améliorer la cohésion des personnels de tous les services de l'EPL.**

Enfin, nous terminons la réunion en soulignant les efforts de disponibilité qui sont et seront demandés aux collègues de Maisons-Laffitte, **entre autres**. Nous demandons qu'une **reconnaissance financière** de leur investissement soit prise en compte.